

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022**

**Présents :** GEROME Jean Daniel, GARRET Laurent, BORONT Mickaël, BLEU Sylvain, GACON Anne, HUGUENOT Yvette, RAPENNE Emilie, TALGUEN Manon

**Absents excusés :** COLLAS Josette, KUENY Stéphane (procuration à M.BORONT), ROBERT Aude (procuration à E.RAPENNE)

**Secrétaire de séance :** GARRET Laurent

La séance est ouverte à 20h30

**1) Délibérations :** (prises à l'unanimité)

- Prise en compte des évolutions concernant **l'assurance statutaire** des agents communaux : amélioration du capital décès, congés de maternité et paternité, temps partiel pour raison thérapeutique
- Acceptation du transfert au SIED 70 de **la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur »** pour les communes d'Apremont et Coisevaux.
- Choix **de publier les actes de la commune** (délibérations notamment) **en version papier** en tenant ces actes à disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.
- Approbation et soutien de **la motion du Centre de Gestion de Haute-Saône pour la formation des secrétaires de mairie.**
- Demande au **SIED 70** de procéder à l'étude **de l'extension nécessaire du réseau d'électricité** pour un pylone Free Mobile, rue du Haut de la Maix (prise en charge financière par l'opérateur téléphonique)
- Participation à l'action lancée par l'Association des Maires ruraux « **Elu(es) rural(es) Relais de l'Égalité** » et désignation de Laurent Garret en tant qu'élus relais au sein du conseil municipal.
- **Délégation du Conseil au Maire** pour les demandes de **subventions** aux organismes financeurs.

**2) Plan Local d'Urbanisme :**

Le conseil Municipal est appelé à débattre sur les orientations générales **du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Haute-Comté. Ce document a été soumis au Conseil Communautaire en 2019 et a du être **modifié en 2022** pour répondre aux objectifs régionaux et aux impératifs de la loi « Climat et Résilience ». Le PADD énonce les orientations **du projet de territoire communautaire dans les 15 années à venir** en matière d'urbanisme, de démographie, de développement économique et de services. Il acte notamment **une limitation de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers de 50 %** par rapport à la dernière décennie.

**3) Questions diverses :**

- **Le Syndicat des Eaux du Morillon** procédera prochainement au changement des canalisations de distribution de l'eau potable sur une partie des rues de la Corvée et de la route de Melincourt. Un poteau incendie sera également renouvelé.
- **L'inauguration des travaux de l'église** est prévue un samedi du mois d'Octobre (date à déterminer)
- Le produit de la vente des bois communaux pour 2022 s'élève à **230 196 euros**.
- En ce qui concerne les travaux du ruisseau Merdey, la contribution financière de la commune s'élève à **33 743 €** de laquelle seront déduites les subventions départementales.
- Dans le cadre des mesures nécessaires **d'économies d'énergie**, le projecteur qui éclaire l'église sera éteint temporairement.

La séance est levée à 22h 30